

Plus près de Delémont? (paru le 15.04.2017)

Jean-Pierre Graber (La Neuveville)

Les partisans d'un rattachement de Moutier au canton du Jura argumentent souvent en faveur de leur thèse séparatiste en affirmant que la Prévôté est géographiquement et culturellement plus proche de Delémont qu'elle ne l'est de Spiez ou de Berne. Personne ne nie cette réalité. A ne considérer que les critères géographique et linguistique, il est certain que Moutier présente une proximité sensiblement plus grande avec l'Ajoie qu'avec l'Oberland bernois ou l'Emmental. Cette évidence rendelle pour autant irréfutable la posture intellectuelle et politique de celles et ceux qui jugent intolérable le maintien de Moutier au sein du Jura bernois et du canton de Berne? Bien sûr que non! A suivre ce raisonnement fondé sur des différences de proximité, il y a longtemps que l'italophone et catholique Val Mesolcina, situé à quelque 15 km de Bellinzone, aurait dû quitter les Grisons et sa capitale – l'alémanique et protestante Coire distante de 115 km – pour rejoindre le canton du Tessin qui accueille ses eaux ... et sa population pour le travail et les loisirs. Les habitants de Morat et ceux de la Singine devraient s'efforcer de quitter un canton de Fribourg qui parle majoritairement une autre langue qu'eux et aspirer à rejoindre la très proche agglomération bernoise. Et après tout, pourquoi les habitants des Bois ne demanderaientils pas à être intégrés dans le canton de Neuchâtel en se prévalant d'un voisinage clairement plus grand avec La ChauxdeFonds qu'avec Delémont? Certains des territoires périphériques évoqués abritent des minorités confessionnelles ou linguistiques, d'autres pas. Mais toutes ces régions demeurent là où elles sont parce que d'autres éléments que la proximité immédiate déterminent les appartenances géopolitiques. Aux premiers rangs de ces facteurs figurent l'Histoire et le désir de préserver une stabilité politique, une sécurité et un niveau de vie jugés satisfaisants ou même enviables. L'Histoire nous montre qu'avec le Jura bernois actuel – et contrairement au Nord du Jura dit historique –, Moutier a constitué la partie helvétique de l'Ancien Évêché de Bâle dès le XIIIe siècle, puis embrassé la Réforme et finalement souhaité être rattaché au canton de Berne en 1815. Les votes mémorables de 1974, 1975 et 2013 ont confirmé l'existence de cette césure. C'est l'Histoire qui explique pourquoi le Jura bernois et Moutier ont démocratiquement décidé de ne pas lier leur destin institutionnel au canton du Jura, pourtant proche d'eux par la géographie et la langue. Pardelà l'Histoire, les Jurassiens bernois et les Prévôtis ont jusqu'à ce jour été habités par la conscience que leur appartenance au canton de Berne ne les avait nullement empêchés de vivre de grands progrès économiques et sociaux au cours des deux derniers siècles. Privilège rare pour une commune suisse de 7700 habitants, Moutier abrite près de 600 emplois publics, un hôpital de grande qualité et des écoles du degré secondaire II. Cela est exclusivement imputable à son appartenance au canton de Berne. Au regard de ces réalités profondes, Moutier devrait préserver sa communauté de destin vieille de 1018 ans avec le reste du Jura bernois et se souvenir des avantages que lui vaut son appartenance cantonale actuelle, même si cette ville est plus proche de Delémont que de Berne!

Respect, svp! (paru le 22.04.2017)

Bernadette Tobler (Montagne de Moutier)

Monsieur Bernard Gogniat, de Saignelégier, qui vous dites «fier et ouvert... aussi sur les autres», le respect le plus élémentaire consiste à se renseigner avant d'écrire des fadaïses. Il y a belle lurette et beau temps que la «Viehzuchtgenossenschaft» n'existe plus à la Montagne de Moutier. En tant

qu'agriculteurs fiers de notre terroir, nous organisons encore toujours chaque printemps et automne le concours ou pointage des bovins. Notre organisation fait partie de Swissherdbook, qui est une structure suisse, et non pas bernoise, un nom anglais, c'est mieux, là, il n'y a rien à redire n'est-ce pas? Vous reprochez au camp du non d'utiliser des arguments des années 1970 et donc d'être dépassé. Pourtant, c'est vous qui parlez de colonialisme bernois, une bêtise qui, elle, est vraiment du passé. Il est inutile de changer de canton pour se sentir Romand. Profitez de votre beau pays francmontagnard! Quant à nous, nous savourons notre liberté sur notre montagne, soyez rassuré. Rien et surtout pas la frontière telle qu'elle a été dessinée lors des votes démocratiques de 1975 n'empêche qui que ce soit de fraterniser autour d'une «bonne tablée», comme vous écrivez.

Dix fois plus favorable! (Paru le 26.04.2017)

Moutier ville jurassienne

Cessez de dire des mensonges! La propagande probernoise déferle sur Moutier, et avec elle les mensonges dont se nourrissent leurs auteurs. Le «Quiz» distribué ces jours en «tous ménages ne doit tromper personne. Truffé de contrevérités, il a pour but d'affoler les électeurs. De les induire en erreur! Pire, de les acheter en leur offrant des vacances! On n'a jamais rien vu d'aussi pitoyable.

La vérité est que le canton du Jura offre à Moutier une situation dix fois plus favorable qu'elle ne l'est aujourd'hui. La vérité est que la Prévôté aura un poids politique quinze fois supérieur à celui qui est le sien dans le canton de Berne. Ses sept députés, les centaines d'employés de l'administration cantonale jurassienne qui viendront y travailler, les services de l'Etat qui viendront s'y installer (Office des sports, Service des contributions, Service de l'informatique, Contrôle des finances, Tribunal des mineurs, Prison, Centre d'expertise de l'Office des véhicules, Recette de district, Poste de police cantonale et Poste de police municipale) feront de Moutier ce «pôle urbain» qu'il ne sera jamais dans l'Etat bernois! L'hôpital de Moutier sera mieux protégé dans le Jura qu'au sein du canton de Berne. Voilà la réalité de l'offre faite à la cité prévôtoise, approuvée par la commission parlementaire chargée du dossier.

Dans le canton du Jura, les gens de Moutier paieront moins d'impôts, toutes les projections le prouvent, les experts le confirment! La péréquation financière rapportera 26 millions de francs qui alimenteront des investissements conséquents dans les infrastructures prévôtoises! L'école à journée continue pourra s'y développer, comme la loi jurassienne le prévoit, et les salaires des enseignants ainsi que leurs conditions de travail seront assurés! Alors, les oiseaux de mauvais augure, soyez honnêtes! Vos mensonges ne passeront pas. Les Prévôtois déposeront un grand oui en toute confiance dans l'urne le 18 juin.

Restez chez vous, Mme la ministre! (Paru le 26.04.2017)

Geneviève Aubry (Tavannes)

Votre territoire est-il trop exigü pour que vous vous déplaciez dans le canton de Berne pour semer la bonne parole? Et pour soutenir les combattantes de Moutier? Les indécis vous font-ils tellement peur qu'il faut perdre un précieux temps pour les rassurer? Et leur présenter le canton du Jura avide

d'avalier une cité qui, à plusieurs reprises, a refusé d'être annexée au cantonnet voisin? Les belles promesses rendent les fous heureux, dit un dicton. Les habitants de Moutier ont toujours préféré, lors de votations, «un tien à deux tu l'auras». Notre ère moderne veut qu'on parle et comprenne plusieurs langues, c'est ce que nous offre un grand canton bilingue, Madame la ministre. Avec bien d'autres avantages aux yeux des autres cantons avec qui il a d'excellentes relations et qui respectent son territoire. Mon canton est la capitale de la Suisse et rayonne par-delà le monde, abritant les ambassades du monde entier. Ne jouez pas, Madame la ministre, à la grenouille qui veut se faire plus grosse que le boeuf en voulant acquérir le territoire de votre voisin! Cette guéguerre de la part de votre gouvernement ne lui donne pas une image très brillante aux yeux des autres Confédérés. Vos fausses promesses d'un «paradis» si Moutier quittait le canton de Berne peut juste rassurer vos deux accompagnantes qui rêvent d'un Eden dans votre canton vorace à l'égard de son voisin!

Le Congrès de la main tendue (Paru le 26.04.2017)

Force démocratique

Le 62e Congrès de Force démocratique aura lieu le vendredi 12 mai, dès 18h30, à Moutier, à la Sociét'halle. Ce Congrès est destiné à manifester la solidarité de l'ensemble du Jura bernois à l'égard de Moutier. Le 18 juin, les Prévôtoises et les Prévôtois se prononceront sur l'appartenance cantonale de leur commune. Ce vote sera irréversible, davantage même que ceux qui portent sur de grandes initiatives fédérales qu'il est toujours possible de relancer en cas d'échec. Si la commune de Moutier dit oui le 18 juin prochain, elle ne fera plus jamais partie du canton de Berne.

Tous les habitants de Moutier, du Jura bernois et du canton de Berne doivent être conscients de la solennité de ce vote.

Par notre présence massive à Moutier le vendredi 12 mai, nous dirons publiquement notre soutien sans faille aux Prévôtoises et aux Prévôtois qui, avec le Jura bernois, veulent demeurer au sein du canton de Berne. Nous réaffirmerons qu'il est possible pour Moutier et sa population de continuer à marcher sur le chemin de la prospérité, de l'essor économique et social, de la stabilité politique et de la paix en restant dans le canton de Berne. Nous répéterons que la ville de Moutier ne porte aucunement atteinte à son identité profonde et à ses meilleures caractéristiques en étant simultanément romande et bernoise.

Nous redirons que Moutier n'a aucun avantage déterminant à rejoindre le canton du Jura et que, au contraire, le pouvoir d'achat de beaucoup de ses habitants sera mieux préservé au sein du canton de Berne.

Nous réitérerons notre conviction qu'il vaut mieux pour Moutier ne pas tenter une aventure géopolitique hasardeuse s'il veut conserver son hôpital dont la qualité est connue loin à la ronde et des centaines d'emplois publics imputables à son appartenance au canton de Berne. Nous nous rendrons aussi à Moutier pour dire aux Prévôtoises et aux Prévôtois que nous les aimons, que nous tenons à eux, qu'ils font partie de la chair du Jura bernois, qu'ils partagent notre Histoire et notre culture. Nous les inviterons finalement à ne pas rompre la communauté de destin millénaire qui les lie au Jura bernois.

Chères amies et chers amis qui défendez les intérêts de l'ensemble du Jura bernois et les spécificités qui font notre fierté, venez nous rejoindre nombreux à Moutier pour soutenir les Prévôtoises et les Prévôtos qui adhèrent à notre vision politique d'un Jura bernois uni et pour écrire une nouvelle et belle page de notre Histoire.